

Droit des assurances et analyse de cas pratiques issus de la jurisprudence

Méthode ♦ Analyses de cas issus de la jurisprudence du Tribunal fédéral et conseils pratiques en cas de litige avec les assurances

Contenu ♦ Dans le cadre du cours seront notamment examinés :

- Cas pratiques issus d'affaires réelles traitées par le Tribunal fédéral
- Rappel de quelques principes généraux et règles essentielles en LAA, AI, LAMAL, LPP, LCA, et LACI.
- Réflexes pratiques à avoir (par exemple lors de la réception d'un courrier de refus de prestations d'une assurance)
- Principales démarches à effectuer
- Rappel des démarches judiciaires en pratique (tribunal compétent ? Gratuit ou payant ? puis-je me faire représenter ? procédure longue ou rapide ? délais ?)

Animation ♦ Fabien Carron, juriste cantonal SCIV.

Public cible ♦ Secrétaires syndicaux, ressources humaines, non-initiés

Date, durée ♦ Jeudi 19 mai 2022 de 9h00 à 17h00.

Lieu ♦ Hôtel Castel, rue du Scex 38, 1950 Sion

Information ♦ Confirmation ou annulation sont adressées environ 14 jours avant la date du cours.

Frais ♦ Pour les membres des fédérations, les frais sont pris en charge de la manière suivante :

- Syna : 4 journées de formation/année
- transfair : 2 formations/ année
- SwissPersona : max. CHF 1000.-/année
- SCIV : max. CHF 450.-/année

Pour les non-membres : CHF 500.-

Règlement ♦ SVP, veuillez prendre connaissance du règlement ARC sur www.formation-arc.ch